

d'imposer une réforme, le politicien hésite, convaincu, jusqu'à présent du moins, qu'il va être attaqué brutalement d'un côté et faiblement défendu de l'autre, par ceux-là même auxquels il veut rendre service.

Pour s'éviter une foule d'ennuis de ce genre, les ministres adoptent généralement la ligne de conduite suivie par l'hon M. Taillon ; ils s'abritent derrière le Conseil de l'Instruction Publique, sans la recommandation duquel aucun législation scolaire ne peut être appliquée. Mais le Conseil de l'Instruction Publique ne se réunit qu'une fois par année et c'est une masse difficile à mouvoir. De plus, ses propres recommandations ne lient pas le gouvernement, qui trouve toujours facilement une raison pour ne pas les suivre : comme le manque de temps ou d'argent.

En somme, il n'y a pas une des questions intéressant la population de cette province, qui ait été l'objet d'une sollicitude moindre que l'éducation, depuis la Confédération.

Il est difficile par exemple de se figurer pourquoi l'Eglise ou ses Ordres enseignants, sont tellement soupçonneux lorsqu'ils voient le peuple s'agiter pour demander le relèvement du niveau des écoles ; pourquoi ils considèrent comme une insulte toute critique, si justifiée qu'elle soit de la condition de notre province, au point de vue de l'éducation. L'histoire des quarante dernières années prouve certainement que les écoles, telles qu'elles sont, ont fait beaucoup de bien ; les rapports indiquent que si les ordres religieux n'avaient pas fourni des instituteurs compétents à des prix bien inférieurs que n'eussent exigé des laïques, la négligence des gouvernements aurait causé une infériorité encore bien plus notable des écoles de la province.

La question d'éducation est aujourd'hui

une question capitale dans notre province ; le peuple doit être mis en état de lutter immédiatement avec ceux qui l'entourent, l'éducation doit être générale et pratique.

Si l'on peut amender la loi de façon à faire face aux besoins indispensables, qu'on l'amende.

S'il faut passer une nouvelle loi, qu'on la passe.

D'ailleurs la Législature va trouver l'occasion de discuter la question sous tous ses points de vue.

Dans ma prochaine lettre, je vous indiquerai quelques amendements suggérés par des hommes compétents.

T. ST. PIERRE

IGNORAMUS

La lutte présidentielle américaine qui vient de se clore, nous a montré le clergé de toutes les dénominations aux prises avec la matière électorale.

Là bas, comme au Canada, il s'est dit de tristes choses.

Voici en particulier les paroles prononcées par l'évêque Wartington d'Omaha.

Nous empruntons ce rapport à un journal américain :

"L'évêque croit, de plus, que si les fermiers sont actuellement dans la ruine, c'est qu'on a poussé trop loin le système de l'éducation libre. Naturellement, dit-il, on va dire que je suis un arriéré, mais je crois ce que je dis. Un grand nombre de fermiers sont sans talents, et se mettent en tête de s'instruire, pour gagner les villes et abandonner les fermes. Il en est de même des jeunes filles qui, au lieu d'apprendre à tenir une maison et à prendre soin d'une ferme, s'adonnent au piano, prennent des leçons de français (1) et s'envolent dans les villes".

Parlez-moi de cet évêque-là comme éducateur CHERCHEUR.

Mines D'OR DE MONTE CRISTO, 20 cents l'action. Actions en hausse. M. Queneau, Courtier, 207, New-York Life Building, Montréal.